



المملكة المغربية
الوزارة المغربية للتربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
المركز الوطني للتقويم والامتحانات والتوجيه



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

الأطر المرجعية المكيفة الخاصة باختبارات الامتحان الوطني الموحد لنيل شهادة التقني العالي (BTS) - دورة 2020
الإطار المرجعي للاختبار الخاص بمكون التسيير المحاسباتي والمالي - تخصص التسيير الإداري

Composante: Gestion comptable et financière

Filière : Gestion Administrative

Programme

MODULES	CONTENUS	COMPETENCES
S 7.1 Organisation comptable	S 7.1.1 Droit comptable	<ul style="list-style-type: none">- Citer les différentes sources du droit comptable (CGNC, loi 9/88, CNC, OEC, etc.)- Définir les principes comptables et la notion d'image fidèle.
	S 7.1.2 Rôles de la comptabilité	<ul style="list-style-type: none">- Préciser son rôle : moyen de preuve, source d'information, outil d'aide à la prise de décision, etc.
	S 7.1.3 Organisation comptable	<ul style="list-style-type: none">- Schématiser le système comptable classique.
	S 7.1.4 Règle de la partie double	<ul style="list-style-type: none">- Illustrer la règle de la partie double.
S7.2 Traitement comptable des opérations courantes	S7.2.1 L'aspect comptable et fiscal des relations avec les clients et les fournisseurs. 1. La facturation 2. La régularisation de la TVA 3. Les emballages	<p>1. La facturation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etablir les factures Doit (documents réels)- Calculer les différentes réductions (commerciales et financière) et procéder à leur comptabilisation.- définir et comptabiliser les principales majorations :<ul style="list-style-type: none">• Port (gratuit, débours et forfaitaire);• Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA);- Facture Avoir : cas de retour de M/se et réductions commerciales et financière. <p>2. Régularisation de la TVA</p> <ul style="list-style-type: none">- Schématiser le mécanisme de la TVA et procéder à la régularisation comptable de la TVA sans traiter l'aspect fiscal. Ce dernier sera traité dans le module S7.4 traitement des opérations fiscales. <p>3. Les emballages :</p> <ul style="list-style-type: none">- Achats/ acquisition des emballages ;- Consignation des emballages ;- Retour des emballages (bonis et malis) N.B : le prix de la consignation est considéré TTC- Ne pas traiter le non retour des emballages récupérables identifiables

الأطر المرجعية المكيفة الخاصة باختبارات الامتحان الوطني الموحد لنيل شهادة التقني العالي (BTS) - دورة 2020

الإطار المرجعي للاختبار الخاص بمكون التسيير المحاسباتي والمالي - تخصص التسيير الإداري
مديرية التقويم وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات - المركز الوطني للتقويم و الامتحانات والتوجيه
الهاتف : 0537.71.44.53 /52 - الفاكس : 0537.71.44.09 البريد الإلكتروني : cneebts@gmail.com



S7.2.2 L'aspect comptable des moyens de règlement :

- Règlements au comptant**
- Les effets de commerce**

- Règlements au comptant**
 - Préciser et enregistrer les moyens de règlement au comptant : caisse, virement bancaire et chèques bancaires.
- Les effets de commerce :**
 - Création des effets de commerce ;
 - Circulation des effets de commerce :
 - L'encaissement à la date d'échéance;
 - L'endossement d'un effet de commerce;
 - L'escompte d'un effet de commerce ;
 - Ne pas traiter les incidents de paiement des effets de commerce.

S7.2.3 Comptabilisation des salaires

- Présenter les composantes du Salaire Brut Global : heures normales, supplémentaires, primes, indemnités, avantages, gratifications et allocations.
- Préciser la base de calcul des charges sociales patronales et salariales pour la CNSS : prestations sociales, et AMO.
- Présenter un bulletin de paie (CNSS, CIMR, etc.)
- Comptabiliser :
 - Les charges sociales salariales, patronales.
 - Le paiement des salaires.
- Ne pas traiter le calcul de l'assiette de la cotisation à la CIMR.
- Ne pas traiter le calcul de l'IR salariaux.

S7.3.1 L'acquisition des immobilisations

- Typologie des immobilisations
- Valeur d'entrée
- Comptabilisation

- Amortissements :**
 - Définir la notion d'amortissement
 - Etablir les plans d'amortissement linéaire et dégressif selon les modèles suivants:
 - Modèle de plan d'amortissement constant :

Période	Valeur d'entrée	Annuité	Amortissements cumulés	VNA

- Modèle de plan d'amortissement dégressif :

Période	Base de calcul	Taux			Annuité	Amortissements cumulés	VNA en fin de période
		Linéaire	Dégressif	Retenu			

S7.3.2 l'évaluation des immobilisations à la clôture des exercices :

- Amortissements
- Provisions

- Ne pas traiter les cas particuliers d'amortissement: dérogatoire, exceptionnel, etc.
- Comptabiliser les dotations aux amortissements.
- Régulariser la cession des immobilisations.
- Ne pas traiter les cas particuliers de sortie d'immobilisation : échanges, accidents, etc.
- Ne pas traiter la régularisation de la TVA en cas de cession d'immobilisation.

S7.3
Participation à la gestion des immobilisations



		<p>2. Les provisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les provisions et préciser leur typologie - Constater et ajuster les provisions pour : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilisations financières ; • Créances clients ; • Stocks ; • TVP ; • Risques et charges ; - Ne pas traiter les écarts de conversion.
	S7.3.3 Le logiciel de gestion des immobilisations ou un module de gestion des immobilisations d'un PGI	
	S7.3.4 Les critères de choix des investissements	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer les FNT ; - Traiter la variation du BFR et la valeur résiduelle nette d'impôt sur le prix de vente. - Déterminer la VAN, le TRI et le DRCI avec actualisation. - Choisir entre deux ou plusieurs projets d'investissements sur la base des trois critères.
S7.4 Traitement des opérations fiscales	S7.4.1 L'Impôt sur les Sociétés (l'IS)	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le champ d'application. - Déterminer le résultat fiscal. - Calculer l'IS et la cotisation minimale (CM). - Déduire l'impôt dû. - Procéder à la régularisation de l'impôt dû et préciser les échéances d'exigibilité. - Ne pas traiter la régularisation comptable.
	S7.4.2 L'impôt sur le Revenu Professionnel (IR)	
	S7.4.3 La Taxe sur la Valeur ajoutée (TVA) :	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Champ d'application 2. Régime de suspension 3. Règles d'assiette et liquidation 4. Recouvrement 	
S7.5 Participation à la gestion des ressources financières	S7.5.1 les modes de financement des investissements	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de capital • Emprunts indivis • Crédit-bail mobilier • Critères de choix • Plan de financement
	S7.5.2 Le suivi des flux de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Rapprochement bancaire. • Budget de trésorerie. • Formules de placement. • Modalités de crédits bancaires et non bancaires.

S7.6
Participation
au contrôle de
gestion et
financier

S7.6.1 Les coûts et les résultats
Définition et objectifs de la comptabilité de gestion.
Charges incorporées aux calculs des coûts
Coûts complets
(Modèle des centres d'analyse)
Charges opérationnelles et charges de structure.

- Identifier et classer les charges (charges supplétives, charges non incorporables et charges incorporables).
- Identifier les charges de structure et les charges opérationnelles.
- Calculer les coûts d'achat, de production et de revient des objets de calcul de coût (produits, des services et des activités.)
- Evaluer les sorties selon les méthodes suivantes : CMUP fin de période et FIFO
- Traiter la méthode des centres d'analyse.
- Ne pas traiter les cas particuliers du coût de production : déchets, encours, rebuts et sous produits.
- Ne pas traiter la concordance des résultats.
- La méthode ABC est exclue.

Coûts partiels

S7.6.3 Le tableau de bord
Définition, objectifs, structure
Méthodologie d'élaboration

